



Service | Innovation | Rentabilité

## **SERVICES PARTAGÉS CANADA**

**État des résultats prospectif**

**Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016**



Services partagés  
Canada

Shared Services  
Canada

**Canada**

**Services partagés Canada**  
**État des résultats prospectif (non audité)**  
**Pour l'exercice se terminant le 31 mars**  
*(en milliers de dollars)*

	<b>Résultats estimatifs 2014-2015</b>	<b>Résultats prévus 2015-2016</b>
<b>Charges</b>		
Services d'infrastructure de TI	1 707 260	1 634 508
Services internes	209 007	177 639
<b>Total des charges</b>	<b>1 916 267</b>	<b>1 812 147</b>
<b>Revenus</b>		
Vente de biens et services	429 850	404 144
Revenus divers	97	97
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(11 498)	(11 498)
<b>Total des revenus</b>	<b>418 449</b>	<b>392 743</b>
<b>Coût de fonctionnement net</b>	<b>1 497 818</b>	<b>1 419 404</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante de cet état des résultats prospectif.

**Services partagés Canada**  
**Notes à l'état des résultats prospectif (*non auditées*)**  
**Pour l'exercice se terminant le 31 mars**

---

## **1. Méthodologie et hypothèses importantes**

L'état des résultats prospectif a été établi en fonction des priorités du gouvernement et des plans ministériels qui sont décrits dans le Rapport sur les plans et les priorités (RPP).

Les renseignements présentés dans les résultats estimatifs de l'exercice 2014-2015 sont fondés sur les résultats réels en date du 30 novembre 2014 et sur les prévisions pour le reste de l'exercice. Des prévisions ont été réalisées pour les résultats prévus de l'exercice 2015-2016.

Les principales hypothèses qui sous-tendent les prévisions sont les suivantes :

- (a) Les activités du Ministère resteront, pour l'essentiel, les mêmes que celles de l'exercice précédent.
- (b) Les charges et les revenus, y compris la détermination des montants de sources internes et externes au gouvernement, sont fondés sur l'expérience acquise. L'évolution générale historique devrait se poursuivre.
- (c) Les résultats prévus incluent des opérations pour lesquelles il y a une assurance raisonnable que les autorisations appropriées soient obtenues.

Ces hypothèses ont été adoptées en date du 6 janvier 2015.

## **2. Variation et évolution des prévisions financières**

Même si tous les efforts ont été déployés pour prévoir les résultats définitifs pour le reste de l'exercice 2014-2015 et pour 2015-2016, les résultats réels des deux exercices risquent de varier par rapport aux prévisions financières présentées, et l'écart pourrait être important.

Lors de la préparation du présent état des résultats prospectif, Services partagés Canada (SPC) a établi des estimations et des hypothèses à l'égard d'événements futurs. Ces estimations et hypothèses pourraient différer des résultats financiers réels subséquents. Elles sont évaluées de façon continue et sont fondées sur l'expérience acquise et d'autres facteurs, notamment les prévisions relativement aux événements futurs qui sont considérées comme raisonnables compte tenu des circonstances.

Les facteurs qui pourraient donner lieu à des écarts importants entre l'état des résultats prospectif et l'état des résultats historique sont entre autres :

- (a) Le moment et le montant des acquisitions et des aliénations d'immobilisations corporelles qui peuvent influencer sur les gains ou pertes et les charges d'amortissement.
- (b) La mise en œuvre de nouvelles conventions collectives.
- (c) La conjoncture économique qui peut avoir une incidence à la fois sur le montant des revenus perçus et sur la possibilité de recouvrer les débiteurs.
- (d) Les modifications supplémentaires au budget de fonctionnement en raison de nouvelles initiatives ou de rajustements techniques mis en œuvre plus tard au cours de l'exercice.

Une fois que le RPP sera présenté, SPC ne fera pas de mise à jour des prévisions, quelles que soient les modifications apportées aux ressources financières dans les budgets supplémentaires des dépenses. Les écarts seront expliqués dans le Rapport ministériel sur le rendement.

**Services partagés Canada**  
**Notes à l'état des résultats prospectif (non auditées)**  
**Pour l'exercice se terminant le 31 mars**

---

### **3. Sommaire des principales conventions comptables**

L'état des résultats prospectif a été préparé en conformité avec les conventions comptables du gouvernement qui sont entrées en vigueur pour l'exercice financier 2014-2015, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence notable par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

#### **a) Charges**

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les charges de fonctionnement de SPC sont constatées lorsque les biens sont reçus ou que les services sont rendus, y compris les services fournis gratuitement pour les locaux, les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires et les services juridiques, qui sont comptabilisés à titre de charges à leur coût estimatif. Les indemnités de vacances et de congés compensatoires ainsi que les indemnités de cessation d'emploi sont accumulées et comptabilisées au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit en vertu de leurs conditions d'emploi.

Les charges incluent des provisions qui tiennent compte de changements dans la valeur des actifs et des passifs ainsi que des passifs éventuels dans la mesure où l'événement futur est susceptible de se produire et où une estimation raisonnable des répercussions peut être établie.

Les charges incluent également l'amortissement des immobilisations corporelles, qui sont capitalisées à leur coût d'acquisition. Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'actif.

#### **b) Revenus**

Les revenus sont comptabilisés dans l'exercice pendant lequel les opérations ou les faits sous-jacents surviennent.

Les fonds qui ont été reçus à l'avance sont comptabilisés comme des revenus reportés dans la mesure où SPC a une obligation envers d'autres parties de fournir des biens, des services ou des actifs qui seront utilisés à une date future.

Les revenus qui ne sont pas disponibles à être dépensés à nouveau ne peuvent servir à acquitter les passifs de SPC. Bien que l'on s'attende à ce que la présidente maintienne le contrôle comptable, elle n'a pas l'autorité sur la disposition des revenus non disponibles à dépenser à nouveau. Par conséquent, les revenus non disponibles à dépenser à nouveau sont considérés comme étant gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et sont donc présentés en réduction du montant brut des revenus de SPC.

**Services partagés Canada**  
**Notes à l'état des résultats prospectif (non auditées)**  
**Pour l'exercice se terminant le 31 mars**

**4. Autorisations parlementaires**

SPC est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La formule de comptabilisation des autorisations consenties à SPC ne correspond pas à celle des rapports financiers établis selon les principes comptables généralement reconnus, étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Les postes comptabilisés dans l'état des résultats prospectif d'un exercice donné peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires approuvées au cours de l'exercice précédent, de l'exercice en cours ou d'exercices futurs. Par conséquent, le coût de fonctionnement net de SPC pour l'exercice diffère suivant qu'il est calculé selon les principes du financement public ou selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

**a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations demandées**

	<b>Résultats estimatifs 2014-2015</b>	<b>Résultats prévus 2015-2016</b>
	<i>(en milliers de dollars)</i>	
Coût de fonctionnement net	1 497 818	1 419 404
Ajustements pour les éléments ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais n'ayant aucune incidence sur les autorisations :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(136 704)	(149 803)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(66 443)	(53 104)
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	685	420
Recouvrements et ajustements de charges d'exercices antérieurs	16 245	16 245
Revenus disponibles à être dépensés à nouveau	4 624	4 624
Autres	94	94
Total des éléments ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais n'ayant aucune incidence sur les autorisations	(181 499)	(181 524)
Ajustements pour les éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	261 213	203 869
Paiements sur les obligations au titre d'immobilisations corporelles louées	20 185	9 127
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	(7 672)	(6 832)
Total des éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations	273 726	206 164
<b>Autorisations demandées</b>	<b>1 590 045</b>	<b>1 444 044</b>

**Services partagés Canada**  
**Notes à l'état des résultats prospectif (non auditées)**  
**Pour l'exercice se terminant le 31 mars**

---

**b) Autorisations demandées**

	<b>Résultats estimatifs 2014-2015</b>	<b>Résultats prévus 2015-2016</b>
	<i>(en milliers de dollars)</i>	
Autorisations demandées:		
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	1 230 580	1 169 184
Crédit 5 – Dépenses en capital	261 213	203 869
Montants législatifs	98 252	70 991
<b>Autorisations demandées</b>	<b><u>1 590 045</u></b>	<b><u>1 444 044</u></b>